

**Natura 2000**  
**Regards croisés sur une politique européenne**  
**de gestion des milieux naturels**

RESUME DE L'INITIATIVE

**Titre :**

**Natura 2000 au Frioul : un levier supplémentaire pour un projet de territoire à grande échelle, le Plan de Gestion de la Rade de Marseille.**

**Auteur(s) et Organisme(s) :**

**Emilia MEDIONI  
Ville de Marseille**

**Coordonnées :**

Ville de Marseille. Direction de la Qualité de Vie Partagée  
27 bd Joseph Vernet. 13008 Marseille  
emedioni@mairie-marseille.fr

**Support(s) :**

**Poster**

**Résumé :**

La Ville de Marseille est opérateur Natura 2000 sur le secteur du Frioul du site « Calanques, Iles Marseillaises, Cap Canaille, Massif du Grand-Caunet ». Ce site s'étire sur la moitié du littoral de Marseille, sur ses îles et sur une bande marine de 500 m au droit des côtes.

Parallèlement à l'intégration de ce site au réseau Natura 2000, la Ville de Marseille a créé le « Parc des Espaces Naturels Maritimes des Îles du Frioul ». Ainsi, depuis 3 ans, elle co-gère avec le Conservatoire-Etudes des Ecosystèmes de Provence ces espaces naturels remarquables, qui subissent une très forte pression de fréquentation puisque qu'ils attirent plus de 600 000 visiteurs par an.

Véritable opportunité de nouer le dialogue et renforcer le partenariat local, la concertation d'ampleur menée sur le Frioul dans le cadre de Natura 2000 a permis de définir avec les usagers et les services publics des mesures de gestion de ce secteur, tant sur sa partie terrestre que marine. Leurs mises en œuvre dès la validation du document d'objectifs Natura 2000, facilitées par la gestion quotidienne de ces espaces naturels, est un objectif fort du programme de valorisation de l'archipel du Frioul que la Ville de Marseille s'engage à réussir.

Cette dynamique insufflée au niveau des groupes de travail « Natura 2000 Frioul » a enrichi la concertation autour du projet de réhabilitation du village du Frioul. Elle implique chacun autour de finalités partagées rendant compatibles les objectifs de préservation de l'environnement avec ceux du développement d'activités économiques indispensables à l'amélioration de la qualité de vie du noyau villageois. C'est à partir de cette dynamique que se dessine le premier quartier durable de Marseille.

*La prise en compte systématique d'une démarche participative dans tous les autres projets de ce territoire, comme, entre autres, le projet RECIFS PRADO 2006, permettra de mettre en place, sur l'ensemble du littoral de la Ville de Marseille, une gestion intégrée de sa zone côtière. Cette démarche favorisera le développement équilibré et harmonieux du littoral marseillais où se dessinent déjà des zones d'engagement au niveau desquelles les acteurs locaux se retrouvent autour d'objectifs communs et de valeurs partagées.*

Dans ce but, la Direction de la Qualité de Vie Partagée de la Ville de Marseille a la charge d'élaborer, d'ici fin 2007, un Plan de Gestion de la Rade de Marseille, vision à long terme de ce territoire, dégagant les enjeux et objectifs principaux, favorisant les initiatives et définissant des actions et projets développés sur des « espaces d'engagement » afin de préserver et valoriser ces derniers. Les multiples niveaux de protection des espaces naturels de la région marseillaise, ainsi que les nombreuses initiatives qui s'y développent, illustrent bien la nécessité d'étudier leur complémentarité, en particulier au niveau du rôle de chacun, des usages principaux et du public ciblé.

Ainsi, concilier à grande échelle la préservation de ces espaces naturels et le maintien des activités humaines, objectif de Natura 2000 est une garantie que le littoral marseillais reste un territoire exceptionnel.